

DÉVOILEMENT DE LA NOUVELLE IMAGE DE LA VILLE D'ASBESTOS: UN SUCCÈS!

Chers citoyens,

Je tiens à remercier les quelques 700 citoyens qui étaient réunis à l'École secondaire de l'Escalpe pour partager une vision d'avenir, une vision de développement élaborée par la Ville d'Asbestos pour améliorer l'image qu'elle projette.

L'événement fut un fier succès. Les enfants ont pu profiter en grand nombre des jeux gonflables, barbe à papa et popcorn, alors que les adultes discutaient et appréciaient les nouvelles couleurs de la Ville dans une ambiance musicale et festive.

Il y a déjà deux ans que la Ville d'Asbestos se questionne sur son image et sa réputation pour comprendre la perception des gens d'ici et de l'extérieur à son égard. Maintenant elle travaille à repositionner son image de façon positive afin d'être reconnue pour ses richesses.

Vous savez, une image ce n'est pas seulement un logo. C'est aussi un axe de communication et d'action prévu et bâti spécifiquement pour apporter du changement, du nouveau, du positif pour Asbestos.

Nous voulons que l'image de la Ville soit à la hauteur de nos talents et de nos ambitions. On a une grappe d'entreprises diversifiées dans le parc industriel. On n'a rien à envier aux grandes villes,

tout est à proximité, services commerciaux, de santé, d'éducation.

La Ville a refait son affichage, a développé des outils promotionnels dynamiques et tout ceci n'est que le début d'une série de gestes pour changer la perception des gens à l'égard d'Asbestos.

Prochainement, vous allez entendre parler de ce qu'on a de beau, de ce qui va bien dans les médias, c'est primordial pour encourager la population et faire découvrir Asbestos sous un autre jour aux gens de l'extérieur. À titre d'exemple, il y a près de 150 nouveaux emplois qui ont été créés juste à Asbestos dans les 3 dernières années. On ne parle pas assez de ces choses-là et ça va me faire plaisir de les rappeler régulièrement pour faire ressortir notre leadership et notre dynamisme, afin de redonner à Asbestos la notoriété qui lui revient.

Je vous invite d'ailleurs à aller voir la vidéo promotionnelle sur le site Internet de la Ville d'Asbestos au www.ville.asbestos.qc.ca. Il présente la Ville sous un nouveau jour et évoque toute la vivacité et le dynamisme d'ici.

En terminant, sachez que votre énergie est nécessaire à la réussite du changement. Vous avez un rôle à jouer, vous serez des véhicules d'optimisme qui permettront de propulser la Ville



d'Asbestos vers l'avant. Vous serez tous ceux qui feront en sorte que l'élan que prend la Ville soit plus fort et plus efficace.

sommes une belle région, un beau milieu de vie. Je compte sur vous pour le faire valoir à tout le monde.

En tant que citoyens, vous êtes les meilleurs ambassadeurs que la Ville puisse avoir. Nous

Hugues Grimard
Maire d'Asbestos

BRUNCH-SANTÉ DU CONSEIL POUR LA FONDATION DU CSSS DES SOURCES

DATE : DIMANCHE, LE 18 NOVEMBRE 2012
DE 10H00 À MIDI 30

ENDROIT : salle Notre-Dame de Toutes-Joies
120, boulevard Olivier à Asbestos

BILLETS EN VENTE : à la porte la journée même

COÛT DU BILLET : Adulte : 8 \$
Enfant [5 à 12 ans] : 4 \$
Enfant [moins de 5 ans] : gratuit

Bienvenue à toute la population

VISITES GUIDÉES EN AUTOBUS

Les participants au brunch-santé auront l'opportunité d'assister à une activité spéciale organisée en même temps que le brunch santé, soit une visite guidée en autobus pour découvrir les entreprises oeuvrant dans le Parc industriel ainsi que d'autres facettes d'Asbestos.

Des départs sont prévus à toutes les heures, soit : 10 h. - 11 h. - Midi - 13 h.

À NE PAS MANQUER LORS DE LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL...

Le Conseil municipal a adopté en septembre dernier, un plan d'action visant la réduction des émissions de gaz à effets de serre pour la Ville d'Asbestos. Vous êtes invités à une présentation de ce plan juste avant la séance du Conseil, soit:

à 19h00 le 5 novembre prochain

De plus, lors de la séance, le maire déposera son rapport sur la situation financière de la Ville d'Asbestos, et ce, conformément à la Loi sur la Fiscalité municipale.

Bienvenue à tous les intéressés.

DATES IMPORTANTES DE VOTRE CALENDRIER 2012 DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

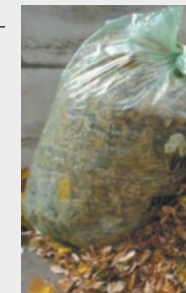
Collecte des feuilles mortes

Du lundi 12 au vendredi 16 novembre :

Vos sacs de feuilles mortes seront ramassés le même jour que la collecte de la récupération dans votre rue. Ils devront être placés la veille préférentiellement.

L'utilisation de sacs compostables n'est pas obligatoire cette année.

Il est à noter que les citoyens pourront aller porter gratuitement leurs sacs de feuilles au Centre de récupération et de valorisation, coin du Roi et Binette.



Rappel sur les collectes des matières compostables :

Pour les mois de novembre et décembre 2012, les collectes se font **une fois par mois seulement**, soit dans la semaine du 12 novembre et dans la semaine du 10 décembre.

Heures d'ouverture de l'Écocentre d'Asbestos :

Lundi	8 h 00 à 11 h 45
	13 h 00 à 16 h 45
Mercredi	8 h 00 à 20 h 00
Samedi	8 h 00 à 11 h 45

À VENDRE / À LOUER

Vous possédez un bâtiment commercial ou industriel à vendre ou à louer? La Ville d'Asbestos souhaite publiciser ces bâtiments sur son site Internet pour faciliter la recherche des entrepreneurs potentiels, et ainsi augmenter vos chances de succès avec eux.

Contactez-nous au 819 879-7171 poste 3241, ou par courriel au projets@ville.asbestos.qc.ca, pour nous informer de votre bâtiment et de ses caractéristiques.

François Roberge, gestionnaire de projets
Corporation de développement socioéconomique d'Asbestos

AVIS PUBLIC ADOPTION RÈGLEMENT MUNICIPAL

Prenez avis qu'à une séance ordinaire tenue le 1^{er} octobre 2012, le Conseil municipal de la Ville d'Asbestos a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 2012-194
MODIFICATION AU RÈGLEMENT NUMÉRO 2010-172
CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Cette modification au règlement fait en sorte d'ajouter un nouvel article traitant de la surveillance effectuée par le personnel du service des Travaux publics lors des opérations de déneigement dans les chemins publics municipaux.

Ce règlement entre en vigueur à la date de sa publication. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau du greffe de la Ville d'Asbestos aux heures d'ouverture ainsi que sur le site Internet de la Ville d'Asbestos au : www.ville.asbestos.qc.ca.

Donné à Asbestos, Québec, ce 1^{er} jour du mois d'octobre 2012.

Marie-Christine Fraser, greffière

L'hiver... l'hiver!

L'hiver s'en vient et nous devons inévitablement sortir nos balais à neige pour la voiture. Par contre, plusieurs ont eu la bonne idée d'installer un abri d'hiver ou si vous préférez, un garage de toile pour éviter cet inconvénient. À ce sujet, rappelez-vous que les abris de toile ou autres abris d'hiver démontables sont autorisés entre le 1^{er} octobre et le 1^{er} mai de l'année suivante. Afin d'éviter que la neige poussée par les déneigeuses endommage votre abri, il est essentiel de respecter l'espace libre de 1.5 mètres (5 pieds) demandé entre votre abri et la rue, le trottoir ou la chaîne de rue. Bien sûr, aucun permis n'est nécessaire préalablement à l'installation de votre abri d'hiver. Finalement, comme il n'y a pas que l'automne que Dame Nature nous en fait voir de toutes les couleurs, assurez-vous de bien fixer votre abri au sol, avec tout le lesté nécessaire pour prévenir les mésaventures causées par le vent.

C'est bien certain que le matin, personne ne souhaite retrouver son véhicule endormi au bord de la rue, bien bordé par le remblai de la déneigeuse municipale. Alors, la Ville vous demande, par le biais de son règlement, de ne pas stationner votre véhicule dans un endroit où il pourrait gêner l'enlèvement de la neige. Nous vous prions d'être attentifs à la signalisation indiquant les travaux de déneigement.

Rappelez-vous que l'hiver le stationnement de nuit dans les rues est possible seulement **en dehors des heures suivantes** : 1h00 à 7h00 du matin pour les secteurs résidentiels et 3h00 à 7h00 pour les secteurs commerciaux ainsi que les stationnements municipaux. Bon hiver !

David Bélanger
Directeur, inspection et développement durable

Desjardins
Caisse des Métaux blancs

Siège social
535, 1^{re} Avenue, Asbestos
819 879-7167

Centre de services de Danville
39, rue Daniel-Johnson, Danville
819 839-2707

Centre de services de Saint-Adrien
1579, rue Principale, Saint-Adrien
819 828-2833